

Intervention de Dilek ELVEREN
Chargée de l'intégration de l'égalité hommes-femmes
Direction de la planification stratégique
Organisation internationale de la Francophonie

CONFERENCE

**L'engagement de la Francophonie en matière d'égalité des genres :
Initiatives de budgétisation sensible au genre et appui aux pays membres**

Hôtel Divani Apollon Palace, Athènes, 5 mai 2009

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de représenter l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de partager avec vous l'importance des enjeux de l'égalité hommes-femmes dans nos pays. Mais, tout d'abord, je voudrais vous souhaiter, à mon tour, la bienvenue et me présenter rapidement. Mon nom est Dilek Elveren et je suis responsable de projets sur l'égalité des genres au sein de la Direction de la Planification stratégique de l'OIF.

Tout d'abord, je souhaiterais vous dire quelques mots rapides sur notre organisation. L'OIF est une organisation multilatérale, qui réunit **70 Etats et gouvernements membres « ayant le français en partage »**. Sur les 70 États et gouvernements membres, 27 appartiennent au continent européen (tous également membres du Conseil de l'Europe). La Francophonie est présente sur les cinq continents et concerne 803,44 millions de personnes, dont 200 millions de locuteurs en français. Cette diversité est également économique, puisque 80 % de ses membres sont en développement.

La Francophonie apporte à ses membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de coopération multilatérale. Ses interventions sont structurées autour des quatre missions, qui sont :

- la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ;
- la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme ;

- l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- le développement de la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Depuis 2000, la Francophonie se reconnaît explicitement une responsabilité dans la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes dans tous les domaines relevant de sa compétence, et qui ont un impact sur le développement de ses pays membres.

Dans le cadre du processus de modernisation de l'Organisation, l'intégration de l'égalité hommes-femmes est appréhendée à travers l'institutionnalisation de la **gestion axée sur les résultats**. En effet, l'intégration du genre est un moyen d'optimiser les résultats d'un programme de développement ou de coopération. Pour répondre au mieux aux besoins des populations visées par nos projets, hommes et femmes, il convient de mieux cibler les besoins spécifiques et de prendre en compte les inégalités ancrées socialement et culturellement dans un domaine d'intervention, pour apporter des solutions et/ou une aide pertinentes et efficaces. Ainsi, les deux approches, la gestion axée sur les résultats et l'approche de genre et développement (GED), suscitent simultanément un intérêt soutenu dans l'optique d'améliorer le rendement des actions, en faveur d'un développement efficace, égalitaire et durable. Il est à présent généralement admis que tout développement implique un changement aussi bien économique que social et culturel, et renvoie à un vaste problème de société auquel les hommes et les femmes doivent s'attaquer de façon concertée. Cette approche que nous souhaitons promouvoir au sein de l'OIF nous amène naturellement à nous intéresser à la budgétisation sensible au genre.

En outre, en septembre 2008, nous avons organisé une rencontre internationale à Québec sur le financement de l'égalité hommes-femmes, conférence qui s'intitulait « **Du dire au faire** ». La question que l'on s'est posée était : que faire pour que l'égalité des genres, proclamée comme *priorité* par nombre de gouvernements et de coopérations pour le développement, se traduise en chiffres et en actes ? Comment sortir la question de l'égalité du cercle des initiés, pour en faire un objectif réellement partagé ? Ces questions pointent la nécessité, pour les défenseurs de l'égalité, **d'investir de nouveaux lieux de décision et de pouvoir, et d'acquérir de nouveaux savoirs** tels que les budgets sensibles au genre, entre autres.

Certains pays membres de l'OIF ont effectué un travail important en matière de budgétisation sensible au genre. Au cours de la décennie écoulée, des initiatives de budgétisation tenant compte des sexospécificités ont été lancées dans plus de 50 pays dans le monde, pour promouvoir le changement dans les politiques, les crédits et les résultats budgétaires. **Différents pays ont développé leur propre méthodologie et élaboré des outils et des stratégies spécifiques**, en tirant les enseignements des expériences initiées précédemment. De plus en plus souvent, ces initiatives font appel à des instruments, tels que les déclarations de politique budgétaire, les circulaires et les directives budgétaires, pour aider à formuler et à mettre en place des budgets soucieux de l'égalité des sexes. On ne dira jamais assez qu'il n'y a pas de modèle unique, chaque initiative budgétaire est un **processus contextualisé**, qui doit tenir compte des dynamiques et des caractéristiques propres à chaque pays. Nous avons eu l'occasion de travailler sur le sujet avec le Maroc, l'Égypte ou le Cambodge. Mais nous souhaiterions aujourd'hui nous allier à nos homologues du Conseil de l'Europe pour soutenir nos pays européens dans leurs initiatives de budgétisation sensible au genre. D'où ma présence parmi vous, aujourd'hui.

En quoi cette démarche nous intéresse-t-elle, nous qui sommes une organisation intergouvernementale ? Le nouvel environnement de l'aide et les réformes des finances publiques ont eu pour conséquence de favoriser la budgétisation axée sur les résultats, et de mettre l'accent sur le suivi et la responsabilité. Cette évolution permet de mieux tenir compte des sexospécificités dans les budgets, par l'introduction d'indicateurs de produits et de résultats relatifs à l'égalité des genres. Les budgets sensibles au genre visent des **objectifs d'équité, d'égalité et de respect effectif des droits des femmes**, mais aussi des **objectifs d'efficacité, de performance, de responsabilité et de transparence**, ce qui constitue un atout majeur puisqu'ils correspondent aux objectifs du nouvel environnement de l'aide et de la coopération internationale, aux quels nous avons souscrit.

Beaucoup de travail est réalisé sur l'analyse des budgets sensible au genre, mais une question cruciale revient de manière récurrente dans de nombreux cas : **comment passer de l'analyse budgétaire sexospécifique, à la formulation et à la mise en place d'un budget sexospécifique ?** Pour de nombreuses initiatives, qu'elles soient intra- ou extra-gouvernementales, la grande difficulté est de quitter le terrain de l'analyse pour œuvrer à la

formulation du budget sexospécifique lui-même. La question renvoie à la nécessité de définir des étapes concrètes, que les représentants du gouvernement seront en mesure de suivre, dans un environnement défini par des structures gouvernementales en général peu flexibles. Comme je l'ai dit, il n'existe pas de recettes ou de formules universelles garantissant le succès. Le budget de chaque pays ayant ses propres caractéristiques, chaque initiative budgétaire sensible au genre doit être reconnue comme un processus particulier. Ceci, pour la simple raison que les initiatives budgétaires sensibles au genre sont des processus politiques, influencés par des contextes bien plus larges. De plus, c'est une tâche complexe, impliquant toute une série d'étapes pour introduire la sensibilité à la dimension de genre à tous les niveaux, et non uniquement au sommet.

Comme il a déjà été dit auparavant, certains traits ont un impact considérable pour institutionnaliser et pérenniser les budgets sensibles au genre et pour accroître leur performance globale. Par exemple : la volonté politique, un travail sur les indicateurs sexospécifiques, ou encore le **renforcement des capacités** (en matière de genre et de gender budgeting) des acteurs intervenant dans tout le processus d'élaboration, d'exécution, de contrôle et de suivi du budget et des politiques publiques.

La **traduction des instruments relatifs aux droits humains, dont la CEDEF**, en priorités politiques, grâce à un financement adéquat, est un pas important vers le respect effectif des droits et l'égalité des sexes. L'analyse budgétaire sexospécifique permet d'évaluer le coût de l'application des politiques, stratégies et plans en faveur de l'égalité, et d'y affecter les ressources nécessaires. Par là, elle permet également de **mesurer les écarts entre les engagements internationaux, l'adéquation des ressources, les destinataires ciblés et les résultats des politiques**, disposant ainsi d'un argumentaire important pour interpellier les pouvoirs publics. Ainsi, pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est essentiel d'appuyer nos Etats membres dans ces processus d'intégration du genre dans les budgets nationaux et locaux.

Dans ce sens, mes homologues du Conseil de l'Europe et moi-même souhaiterions proposer à nos Etats membres un **projet d'accompagnement à l'intégration du genre dans leurs budgets**, et vous sonder sur votre intérêt, vos besoins et vos attentes en matière de budgets

sensibles au genre. Il s'agirait par exemple **d'accompagner les Ministères en charge de l'Egalité** des pays intéressés, de les appuyer dans leur travail avec les Ministères des finances, de les réunir pour qu'ils travaillent ensemble à fréquence régulière, et ce afin de mettre en place des expériences pilotes de gender budgeting à moyen terme (ce qui permettrait déjà de pouvoir mesurer quelques résultats concrets). Tout d'abord, une **réunion préparatoire serait organisée pour dresser un état des lieux et définir une cible** avec les Ministères en charge de l'Egalité et ceux des finances des pays intéressés, c'est-à-dire identifier les articles budgétaires, les domaines, ou encore les projets qui pourraient faire l'objet d'un travail en matière de gender budgeting.

Ce soutien pourrait se faire en 2 temps :

- **Inform**er par des sensibilisations et par la mise à disposition de documents en langues nationales.
- **Puis, former concrètement au gender budgeting**. Ces formations seraient assurées, dans la mesure du possible, en langues nationales, avec interprétation.

Autre point fondamental : les formations porteraient **tant sur le contenu théorique que sur les méthodes pratiques de travail**, avec un maximum d'interactivité ; c'est en cela qu'il s'agira d'un réel accompagnement. Une bonne connaissance des données techniques et statistiques est cruciale pour la crédibilité de l'initiative, comme pour engager les décideurs. Et, à la fin du projet, nous avons pensé à organiser une **conférence de restitution** faisant état des résultats concrets, des avancées, des difficultés rencontrées, dans l'objectif de partager cette expérience avec les autres Etats membres du Conseil et de l'OIF.

Je tiens à dire que ce projet sera nécessairement accompagné de ce que l'on appelle un « **cadre de mesure de la performance** » avec des indicateurs précis à chaque étape ou activité du projet.

Donc 2 aspects seraient privilégiés dans ces expériences-pilotes :

- une **gestion axée sur les résultats** ;
- et, un **accompagnement concret, dans les langues nationales** pour une meilleure appropriation par les agents étatiques.

Je vous remercie pour votre attention.